Atelier 1 : Questions de société / Le débat réglé et argumenté.

Qu'est-ce que le débat réglé et argumenté ?

Le débat réglé et argumenté est un exercice au cours duquel les élèves débattent d'une question de société de manière méthodique. Les compétences au centre du dispositif tiennent de « l'apprendre à débattre » - c'est à dire apprendre à écouter, argumenter, rebondir sur ce qui a été dit.

Quel est l'intérêt du débat argumenté?

Le débat argumenté permet de mettre de la distance avec ses propres opinions / représentations personnelles. Au cours d'un débat réglé on ne choisi pas la position défendue. On doit également fonder en raison son argumentation. Ce dispositif permet aux élèves de construire des compétences importantes pour intervenir dans la vie citoyenne. Il s'agit de convaincre sans manipuler.

Ce dispositif contribue à la formation d'un véritable « esprit critique » chez les élèves. Rien n'empêche d'ailleurs de sonder leurs opinions (argumentées) à l'issu du débat afin de mesurer l'impact du dispositif sur leur appréhension à la fois du sujet mais aussi de la manière de défendre son point de vue.

Qu'est-ce qu'une question socialement vive?

Une question socialement vive est une question polémique.

La nécessité d'organiser du débat argumenté nait également la volonté de traiter de questions souvent polémiques qui travaillent les élèves. L'école ne peut rester en marge face à ses questionnements et la mission civique que la société lui confie rend légitime le traitement de ces questions.

Alain Legardez (2006) pose la définition suivante : « Nous proposons de nommer "question (triplement) socialement vive" une question qui prend (ou qui est amenée à prendre) une forme scolaire et qui possède plusieurs caractéristiques. — Elle est vive dans la société : une telle question interpelle les pratiques sociales des acteurs scolaires (dans et hors de l'institution) et renvoie à leurs représentations sociales et à leurs systèmes de valeurs ; elle est considérée comme un enjeu par la société (globalement ou dans certaines de ses composantes) ; elle fait l'objet d'un traitement médiatique tel que la majorité des acteurs scolaires en ont, même sommairement, connaissance.

Comment se construit et s'anticipe une séance de débat argumenté ?

Il convient en premier lieu de réfléchir à la manière dont les débats sont intégrés à la progression annuelle. Pour se faire les règles de fonctionnement doivent être formalisée et partagée (ou coconstruite) avec les élèves. Ces règles consistent à déterminer la nature et la durée des prises de paroles, de la distribution des rôles.

Par la suite les élèves peuvent développer un argumentaire. Les possibilités sont ici multiples. Le débat peut se construire autours d'articles, de documents, d'entretiens, de travail avec des associations ... Le travail d'argumentation à proprement parler consiste à distinguer une position prise sur un sujet, les arguments qui permettent de l'appuyer et des exemples concrets. L'activité peut également consister à écouter les arguments de la partie adverse et préparer des contrearguments.

II) Modalités pratiques d'organisation d'un débat en classe

(Ressource proposée par « Mission Culture humaniste 37 » sur le site internet de l'Académie d'Orléans-Tours à l'occasion d'un stage destiné aux enseignants sur l'organisation d'un débat à propos de la laïcité en 2017).

Préparation du débat

Organiser un débat nécessite une préparation préliminaire. Elle peut s'effectuer grâce à la constitution d'un dossier documentaire qui traite du sujet. Ce dossier doit avant tout avoir une visée informative afin que les élèves puissent bien identifier tous les enjeux de la question (la loi Avia pour notre exemple).

Les rôles de chacun

- Les débatteurs : expose les arguments
- Le président : distribue la parole, vérifie le respect des temps de parole donnés à chaque débatteur, et rappelle ce qui vient d'être dit
- Le secrétaire : qui est chargé de noter les idées avancées au tableau.

Dans un premier temps, l'enseignant assume le rôle de président du débat, son rôle est donc de faire respecter la circulation et le respect des temps de parole. Il faut également qu'il se charge de la synthétisation et de la rédaction des idées qui émergent au cours du débat. Une fois, que les élèves ont compris le principe du débat et ses règles, l'enseignant peut alors s'effacer et confier les différents rôles qu'il assumait auparavant.

Disposition de la salle

Disposition des tables en « U », chaque partie se fait face et le président et le secrétaire se positionnent au milieu.

Les règles du jeu

- Chaque débatteur doit lever la main et attendre qu'on lui donne la parole pour pouvoir s'exprimer
- Interdiction de couper la parole de celui qui s'exprime, on ne se moque pas
- Chaque partie s'exprime à tous de rôle en respectant les temps impartis

Le débat doit durer environ 20 minutes, on peut par la suite rédiger une synthèse des idées préalablement notées par le secrétaire au tableau faisant office de trace écrite.

Bibliographie.

Sur la recherche et la vérification de l'information :

- + « Développer l'esprit critique par l'argumentation : de l'élève au citoyen », *Institut Français de l'Education*, n°108, Février 2016.
- + Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information « Education aux médias et à l'information, Ecole, Collège, Lycée », CANOPE éditions. Ressources 2019-2020.

Sur l'activité de débat réglé et argumenté :

- + Service de Veille scientifique et technique, « L'enseignement des « questions vives » : lien vivant, lien vital, entre école et société ? », la lettre d'information $n^2 27$ mai 2007.
- + Le débat (réglé ou argumenté), Fiche EDUSCOL, Septembre 2015.

Merci à Virginie Lagrange (formatrice INSPE – Géographie) pour ses conseils bibliographiques et méthodologiques.